



**Pharmacie
Carlin**
-Herboriste -

ANSM - Mis à jour le : 22/03/2021

Dénomination du médicament

AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade
Chlorhydrate de chlortétracycline

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade ?
3. Comment utiliser AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique - code ATC : ANTIBIOTHERAPIE LOCALE, D06AA02.
(D. Dermatologie)

Ce médicament contient un antibiotique de la famille des cyclines.

Il est indiqué pour traiter certaines affections cutanées à germes sensibles.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 8 jours.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade ?

N'utilisez jamais AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade :

Si vous êtes allergique (hypersensible) aux antibiotiques de la famille des cyclines ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicaments, mentionnés dans la rubrique 6.

En cas d'infection du sein lors de l'allaitement, en raison du risque d'ingestion du produit par le nouveau-né.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade.

La durée du traitement doit être limitée et ne pas dépasser 8 jours en raison du risque de sélection de germes résistants.

En raison du risque de photosensibilisation, éviter les expositions au soleil et aux rayonnements UV artificiels.

Cette forme pommade n'est pas adaptée au traitement des lésions suintantes, macérées, des plis, ni des ulcères de jambe.

Ce médicament contient de la lanoline (graisse de laine) et peut provoquer des réactions cutanées locales (par exemple dermatite de contact).

Enfants et adolescents

Sans objet.

Autres médicaments et AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament.

AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade avec des aliments, boissons et de l'alcool

Sans objet.

Grossesse, allaitement et fertilité

Ne pas appliquer ce médicament sur les seins pendant la période d'allaitement (en cas d'infection mammaire) en raison du risque d'ingestion du produit par le nouveau-né.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade contient de la graisse de laine (lanoline).

3. COMMENT UTILISER AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade ?

Veillez à toujours utiliser ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

La dose recommandée en général est de 2 ou 3 applications par jour par voie cutanée.

La durée du traitement ne doit pas dépasser 8 jours.

En cas de persistance des lésions, ne prolongez pas le traitement et consultez votre médecin.

Si vous avez utilisé plus de AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade que vous n'auriez dû
Sans objet.

Si vous oubliez d'utiliser AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade
Sans objet.

Si vous arrêtez d'utiliser AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade
Sans objet.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

- possibilité d'eczéma allergique de contact,
- risque d'allergie aux rayonnements solaires ou aux UV artificiels.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet:

www.signalement-sante.gouv.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur le conditionnement extérieur. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

A conserver à une température inférieure à 25°C.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade

La substance active est :

Chlorhydrate de chlortétracycline..... 3,00
g

Pour 100 g de pommade

Les autres composants excipients est sont :

Paraffine liquide, graisse de laine, cire microcristalline (Aiglovax), vaseline.

Qu'est-ce que AUREOMYCINE MONOT 3 %, pommade et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous forme de pommade. Tube de 15 g.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

P&G HEALTH FRANCE
163/165, QUAI AULAGNIER
92600 ASNIERES-SUR-SEINE

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

P&G HEALTH FRANCE
18 C, boulevard Winston Churchill
21000 DIJON

Fabricant

FAMAR LYON
29, avenue du Général de Gaulle
69230 SAINT-GENIS-LAVAL

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

[à compléter ultérieurement par le titulaire]

Autres

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).

Conseil d'éducation sanitaire :

QUE SAVOIR SUR LES ANTIBIOTIQUES ?

Les antibiotiques sont efficaces pour combattre les infections dues aux bactéries. Ils ne sont pas efficaces contre les infections dues aux virus.

Aussi, votre médecin a choisi de vous prescrire cet antibiotique parce qu'il convient précisément à votre cas et à votre maladie actuelle.

Les bactéries ont la capacité de survivre ou de se reproduire malgré l'action d'un antibiotique. Ce phénomène est appelé résistance : il rend certains traitements antibiotiques inactifs.

La résistance s'accroît par l'usage abusif ou inapproprié des antibiotiques.

Vous risquez de favoriser l'apparition de bactéries résistantes et donc de retarder votre guérison ou même de rendre inactif ce médicament, si vous ne respectez pas :

- la dose à prendre,
- les moments de prise,
- et la durée de traitement.

En conséquence, pour préserver l'efficacité de ce médicament :

1- N'utilisez un antibiotique que lorsque votre médecin vous l'a prescrit.

2- Respectez strictement votre ordonnance.

3- Ne réutilisez pas un antibiotique sans prescription médicale même si vous pensez combattre une maladie apparemment semblable.

4- Ne donnez jamais votre antibiotique à une autre personne, il n'est peut-être pas adapté à sa maladie.

5- Une fois votre traitement terminé, rapportez à votre pharmacien toutes les boîtes entamées pour une destruction correcte et appropriée de ce médicament.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).